

bulletin de la

SOCIETE HERPETOLOGIQUE DE FRANCE



n° 1

Janvier 1977

BULLETIN
DE LA SOCIETE HERPETOLOGIQUE DE FRANCE

Trimestriel

Décembre 1976 - N°1

SOMMAIRE

EDITORIAL

Le Président, G. NAULLEAU..... 3

ELEVAGES

Notice sur l'élevage de l'*Hymenochirus*, J.L. FISCHER..... 5

Médicaments utilisables pour les reptiles

Suggestions diverses, M. DUMONT..... 11

REPARTITION

Enquête de répartition des Amphibiens et Reptiles

de France : Du nouveau, J. CASTANET..... 14

COMMISSION PROTECTION, A. RAYNAUD..... 16

TRIBUNE LIBRE

A propos de la protection des Amphibiens et Reptiles

Deuxième partie : conclusions et suggestions, A DUBOIS..... 18

BIBLIOGRAPHIE, R. PLATEL..... 25

VIE DE LA SOCIETE

Assemblée générale, Niort, le 4 Septembre 1976, R. GUYETANT..... 26

Compte rendu d'activité de la section parisienne, R. VERNET..... 28

A propos de la reproduction de Reptiles et d'Amphibiens,

M. ALCHER et M. DUMONT..... 30

Annonces..... 31

Divers..... 32

Note aux auteurs..... 33

E D I T O R I A L

La S.H.F. plus de 5 ans après sa création, a plus en plus de membres dispersés dans toute la France et même à l'étranger, ce qui nous oblige à repenser périodiquement les moyens servant de trait d'union entre nos différents membres.

Dès la première assemblée constitutive de Mars 1971 à ANGERS, il était décidé que le compte-rendu de la réunion et les résumés des communications seraient diffusés à tous les membres.

En Avril 1972, à ORLEANS, l'Assemblée Générale souhaite la publication des résumés des communications aux journées S.H.F. dans des revues afin qu'il reste des traces de l'activité de cette Société. Ceci s'est réalisé puisque les résumés des communications à caractère embryologique ont été publiés dans la revue "Symbioses", alors que ceux à caractères écologiques et faunistiques sont parus dans le "Bulletin des Naturalistes Orléanais".

Lors de l'Assemblée Générale d'Avril 1973 à PARIS, il est décidé à l'unanimité qu'un résumé de l'activité de la S.H.F. serait publié chaque année dans le "Bulletin de la Société Zoologique de France". Nous pouvons disposer annuellement d'une vingtaine de pages dans cette revue.

A l'Assemblée Générale d'Avril 1974 à NANTES, l'idée d'un Bulletin de liaison périodique est lancée, mais sa réalisation se heurte à des difficultés, de plus, les comptes-rendus de la S.H.F. sont déjà publiés dans le "Bulletin de la Société Zoologique de France". L'Assemblée Générale accepte la proposition du Bureau de circulaires plus étoffées.

Le problème de la création d'un Bulletin de liaison est à nouveau évoqué à l'Assemblée Générale de Septembre 1976 à CHIZE. Il est certain que l'accroissement du nombre de nos membres et leur grande dispersion géographique rend difficile les contacts et les rapports que nombre d'entre eux souhaitent. Une réunion annuelle à l'échelon national ne le permet pas. Une liaison plus étroite est nécessaire, ce qui a conduit l'Assemblée Générale à accepter la création d'un Bulletin.

Il est souhaitable que cette publication ne soit pas répertoriée dans la bibliographie afin d'éviter de l'encombrer. Les articles originaux sont donc à éviter. Il ne devra pas, non plus, faire double emploi avec la publication à la Société Zoologique du fait des coûts actuels de diffusion.

Son contenu mal défini au début, se rôdera peu à peu pour se diviser en différentes rubriques.

Son périodisme sera d'au moins deux numéros par an.

Il est bien évident qu'une telle publication occasionne des frais supplémentaires (réalisation, impression, envois, etc...) à la S.H.F., c'est la raison pour laquelle les cotisations 1977 ont été relevées.

Ce bulletin doit être celui de tous nos membres qui j'espère y participerons activement afin qu'il ne devienne pas à la longue la publication de quelques uns d'entre nous.

Herpétologistes, amateurs ou professionnels, si vous avez des choses à dire pouvant intéresser nos membres, n'hésitez pas à proposer des textes. Toutes suggestions et critiques constructives qui permettront d'améliorer la qualité de ce bulletin seront les bienvenues.

Ainsi ce nouveau trait d'union est lancé, souhaitons qu'il contribuera à resserrer les liens unissant tous nos membres.

Le Président
G. NAULLEAU

E L E V A G E S

NOTICE SUR L'ELEVAGE DE L'*HYMENOCHIRUS*

L'*Hymenochirus* est un petit Amphibien de la famille des Pipidés (pipas, xénopes). Comme les xénopes, son pays d'origine est l'Afrique (localisé au Congo et Cameroun) et, comme les membres de sa famille, il passe toute sa vie dans l'eau. Cette dernière qualité et sa petite taille (3 à 4 cm) font que ce petit Amphibien est apprécié par un certain nombre d'aquariophiles, comme élément décoratif dans leur aquarium, au milieu des poissons. Pour cette raison, nous pouvons trouver en France, depuis deux ans environ, et assez sporadiquement, chez les commerçants spécialisés, des *Hymenochirus boettgeri* vendus sous la dénomination de "grenouille". (En Allemagne, on peut également trouver *H. curtipes*. Les deux espèces d'*Hymenochirus* sont vendues sous le nom de "afrikanische Kleinfrösche" = petites grenouilles africaines).

Les *Hymenochirus* sont caractérisés par une palmure développée aux mains, d'où le nom de genre *Hymenochirus*, qui signifie "membrane aux mains" (Doulenger 1896). La palmure pédieuse est développée, les orteils I, II et III possèdent de petites "griffes", la peau a un aspect granuleux, les narines sont à l'extrémité du museau, et les yeux sont placés sur le côté de la tête et ne forment pas de saillie comme chez les xénopes. Ces deux dernières dispositions morphologiques ne permettent pas à l'*Hymenochirus* d'avoir les yeux et les narines en contact avec l'air, tout en gardant le reste de la tête et le corps immergés, comme on peut l'observer chez différents vertébrés aquatiques tels que xénope, bombina, crocodile, hippopotame (phénomène de convergence). L'autre espèce d'*Hymenochirus* que nous avons citée (*curtipes*), se distingue du *boettgeri* par une peau plus lisse (absence de verrucosité), des pattes postérieures plus courtes, et une taille plus petite (3 cm).

TECHNIQUE D'ELEVAGE

Il est nécessaire si on désire avoir des reproducteurs d'acquérir plusieurs individus (5 à 7). Cette précaution est d'autant plus impérative que les adultes ne possèdent pas de caractères sexuels secondaires. Cependant, chez les adultes qui n'ont pas pris de nourriture pendant plusieurs jours, il est possible de distinguer les mâles des femelles par l'abdomen plus rebondi de ces dernières (si les ovules sont mûrs). Mais, si on souhaite séparer les mâles des femelles, le seul moyen pour ne pas commettre d'erreur est de pratiquer cette opération au moment des accouplements.

Avant de posséder des *Hymenochirus* il est préférable de leur préparer un aquarium pour les recevoir. Le schéma suivant représente un modèle d'aquarium dans lequel on peut les garder dans de bonnes conditions. Pour 5 ou 7 individus un aquarium de modèle standard de 60 cm de long suffit (les aquariums en verre collé sont préférables aux aquariums avec des montures métalliques).

Dans le fond de l'aquarium, on dépose une couche de sable de 5 cm environ, (sable de rivière - Loire - que l'on aura eu soin de nettoyer avant de le placer dans l'aquarium). On remplit ensuite l'aquarium avec de l'eau courante (eau de ville), ou un mélange 1/2 eau douce (eau partiellement déminéralisée (a) et 1/2 dure (eau courante, à vérifier suivant les régions, pour Paris et les environs l'eau a un dH généralement supérieur à 20). Dans le sable, on place un filtre (1) (type filtre bougie de 10 cm de long) relié à une pompe (2) (b). La filtration de l'eau par le sable et par le filtre en plus de l'aération permettent de garder une eau de bonne qualité, (l'aération pendant au moins 24 heures est indispensable avant de placer les animaux dans l'aquarium, précautions à prendre avec l'eau de ville (-sensibilité de la peau des Amphibiens au chlore-). Il est conseillé, quand on a introduit une population dans un aquarium, d'éviter d'ajouter à cette population d'autres espèces, ou une même espèce d'une autre provenance, pour écarter les risques de contaminations parasitaires, microbiennes ou virales. On peut maintenir les *Hymenochirus* à une température de 20 à 22 degrés ; mais pour la reproduction il est préférable de monter cette température à 26 à 28 degrés. Le chauffage de l'eau se fera par une résistance (3) (compter 1 W par litre), couplés à un thermostat (4) qui est réglé à la température désirée. La résistance est placée à proximité de l'aération et le thermostat doit être à l'opposé de la résistance. Ce dispositif permet une bonne répartition de la chaleur. On ajoute ensuite des

plantes de sol (anubias, cryptocorines etc...), et des plantes de surface (ceratopteris - fougères d'Amérique et de Sumatra) ou de la mousse de java etc... Les *Hymenochirus* passent parfois de longs moments la tête hors de l'eau, et les plantes de surface leur servent de support. Enfin, une lumière est placée au dessus de l'aquarium (5) (lampe à incandescence - 40 W pour une capacité d'environ 40 litres - ou mieux, un tube fluo de type horticoles - 15 W pour 40-50 litres). On recouvre l'aquarium avec un couvercle - plaque de verre ou couvercle perfectionné pour un aquarium de décoration (ne pas oublier les ouvertures pour le passage des fils et tuyau). Quand l'aquarium est prêt et, que l'eau a été aérée, on installe les *Hymenochirus* et on les nourrit.

NOURRITURE

Il n'y a pas de problème pour nourrir les jeunes et les adultes. Nous leur donnons des vers de vase (larves de chironomes), des daphnies et des tubifex lyophilisés (pour ceux qui possèdent un congélateur, des artémias congelées). Il est à noter que les *Hymenochirus* ont un comportement alimentaire comparable à celui des urodèles aquatiques. Ils trouvent la nourriture à l'odeur. L'observation de ce comportement est simple. Il suffit de mettre des tubifex lyophilisés à la surface de l'eau, pour assister assez rapidement à une phase d'affolement des *Hymenochirus* qui vont chercher la nourriture un peu au hasard, pour se rapprocher progressivement de là où elle se trouve. On peut également enfouir légèrement sous le sable les tubifex ; le même affolement de leur part pour découvrir la nourriture se déclenchera et, on pourra les voir fouiner dans le sable et s'attaquer aux vers. A la distribution de nourriture, il n'est pas rare d'observer un individu attraper la patte d'un voisin ; mais c'est toujours sans gravité et l'attrapé arrive toujours à se dégager. On remarquera aussi que les *Hymenochirus* avalent leur mue.

REPRODUCTION ET ELEVAGE DES TETARDS

Les premières tentatives d'accouplements et le chant des mâles sont les signes que les *Hymenochirus* sont en activité sexuelle (les mâles émettent un chant ou plutôt un bruissement qui peut ressembler au chant de certaines sauterelles). Cette activité peut être spontanée ; si elle n'apparaît pas, et si on désire la provoquer, il est recommandé de changer en

partie, ou entièrement, l'eau de l'aquarium, par de l'eau neuve et de monter progressivement la température à 26-28 degrés.

Chez l'*Hyménochirus* l'accouplement est lombaire. Régulièrement, on peut observer un mâle qui cherche à s'accoupler avec un autre mâle, ce qui détermine chez ce dernier un réflexe d'extension des pattes postérieures qui facilite sa libération de l'étreinte du premier mâle.

On reconnaît tout de suite ces faux accouplements qui durent dans la majorité des cas moins d'une minute. Quand un couple est formé, il reste un moment sur le sol et, on peut assister à un phénomène curieux qui se déroule pendant cette période. Quand la femelle se déplace (nous ne l'avons observé qu'à cette condition) le mâle émet parfois son chant et allonge l'une de ses pattes postérieures dans le prolongement de son corps (c'est le plus souvent la patte postérieure droite), place son pied à la base de la tête de la femelle qu'il gratte par mouvements saccadés et rapides avec ses orteils. Actuellement nous n'avons pas d'explication à donner à ce comportement. Bien sûr l'hypothèse d'une excitation hypophysaire a été émise ; c'est une hypothèse séduisante qui demande toutefois à être démontrée. Après ces préliminaires, le couple va se diriger rapidement à la surface de l'eau, se retourner (le ventre face à la surface de l'eau) et descendre sur le sol. Ce manège va se répéter plusieurs fois et, à chaque fois que le couple atteint la surface de l'eau quelques oeufs y sont déposés (1 à 3-4 ?). L'accouplement est de courte durée, et la ponte semble être étalée sur plusieurs jours. Les pontes ont généralement lieu dans la soirée et au début de la nuit (possible en pleine nuit), car on remarque pendant les périodes d'accouplement que les mâles chantent plus fréquemment la nuit quand la lumière de l'aquarium est éteinte. Les oeufs sont très petits (grosesseur d'une tête d'épingle) et flottent à la surface de l'eau. Il est préférable, si on fait pondre les *Hyménochirus* dans l'aquarium d'élevage, de retirer les plantes de surface, car les oeufs qui restent collés aux plantes ne se développeront pas. Les oeufs peuvent être récupérés et placés dans un cristalliseur ou un petit aquarium (3 à 4 cm de la même eau dans laquelle ils ont été pondus, même température à surveiller très sérieusement, les larves étant particulièrement sensibles au changement de température. Ne pas descendre au dessous de 22°). Placer un diffuseur pour brasser légèrement l'eau du récipient, et quelques morceaux de plantes dans le fond. Les larves éclosent au bout de 2 jours et restent suspendues aux plantes ou sur la paroi de verre pendant 5 jours environ. Après ce délai on voit des têtards minuscules (environ 3 mm) nager

à la surface de l'eau en quête de nourriture. Le têtard a une bouche dirigée vers le haut (absence de bec corné), et il prend sa nourriture par aspiration. La difficulté de l'élevage réside dans les 10-12 premiers jours qui suivent l'apparition des larves nageantes. Ces larves de petite taille n'acceptent que de la nourriture vivante. Il faut donc les nourrir au départ avec des infusoires (préparer des cultures avant ou au moment des pontes -on laisse macérer des feuilles sèches de salade dans des pots de confiture remplis d'eau- très bons résultats avec le cresson de rivière- ou faire germer du riz paddy qui reste la meilleure solution). Distribuer la nourriture au moins 4 fois dans la journée quand les têtards sont nourris aux infusoires (on peut aussi installer un système de goutte à goutte entre la culture d'infusoires et le récipient contenant les têtards). Après 10-12 jours les larves sont normalement assez grandes pour manger des nauplies d'artémias ; on vend dans le commerce des oeufs ou des préparations oeufs + sel -en 24 heures à 24 degrés les premières nauplies apparaissent. Ensuite, on distribue des vers de vase ou des tubifex vivants finement hachés (ou des micro vers si on a la possibilité de se procurer des souches), les tubifex lyophilisés sont bien acceptés après un mois, et à la limite de la nourriture sèche (c) si on a un manque de nourriture. Les métamorphoses ont lieu après deux mois. On aura au fur et à mesure que les têtards grandissent ajouté de l'eau dans le récipient. Il est à noter que la première réussite en France de la reproduction de l'*Hymenochirus* est due à J. ARNOULT (1959). Malheureusement, cette première réussite dont nous avons été témoin n'a pas fait à l'époque l'objet d'une publication. On a observé les premières pontes chez les sujets âgés de 14 mois (variation probable de plus ou moins deux mois qui dépend des conditions d'élevage et de nourriture). Les jeunes *Hymenochirus* sont élevés à une température de 20/22 degrés environ (les adultes supportent des températures de 18 degrés sans problème et on peut avant une reproduction les placer à cette température, en évitant toutefois une nourriture trop abondante).

Les techniques et les conditions d'élevage que nous venons de décrire sont basées sur une courte expérience que nous avons de ce petit Amphibien. Il va de soi qu'elles peuvent être modifiées sur certains points et ceux qui ont une expérience en aquariophilie n'y manqueront pas. La première condition de réussite est d'acquérir des animaux sains. Il faut également respecter les conditions de préparation du milieu (eau) et d'hygiène (filtration et le type de filtration importe peu), l'éclairage, la température et la nourriture (ces deux dernières conditions seront l'objet de soins parti-

cuillers pour les larves et les têtards). Si ces conditions sont respectées, le maintien et la reproduction des *Hymenochirus* ne présenteront pas trop de difficultés, et l'éleveur ne pourra pas dire comme Molière, dans ce vers guère prisé et qui servirait aussi d'épigraphe à bien des écrits batrachologiques : " QUE VOUS M'EMBARRASSEZ AVEC VOTRE... GRENOUILLE," (Bouts-rimés, commandé sur le bel air. Premier quatrain, premier vers).

BIBLIOGRAPHIE

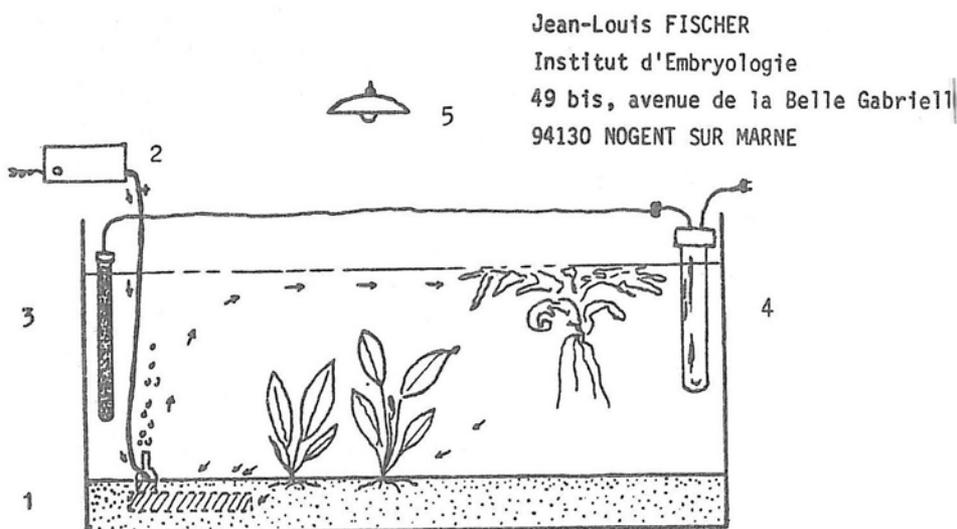
Nous limitons la bibliographie à deux ouvrages dans lesquels on trouvera une bibliographie assez complète concernant les *Hymenochirus*.

FILEK Werner Von - Frösche im Aquarium. Kosmos Frank H. Stuttgart, 1967.

NIETZKE Günther - Die Terrarientiere 1. Ulmer, Stuttgart, 1969.

NOTES

- a) L'eau de Volvic est recommandée, c'est une eau douce qui a un pH de 5.
- b) Une pompe de type Rena 101, par exemple qui peut également servir pour plusieurs aquariums (4 bacs de 50 litres).
- c) La Tetramin réduite en poudre.



MÉDICAMENTS UTILISABLES POUR LES REPTILES

SUGGESTIONS DIVERSES

Michel DURONT

D'une façon générale, pour des animaux de petite taille, la plupart des médicaments pour oiseaux peuvent être employés avec succès (1).

- Entérite des tortues terrestres (*Testudo Pardalis*, *T. Radiata* etc...) survenant après un coup de froid :

MEXAFORMA CIBA : 1/2 comprimé matin et soir pour une bête de 8 kgs (principes actifs : chloroiodoquine et phénanthrolinequinone).

- Yeux irrités des tortues aquatiques :

L'origine provient souvent de l'eau pas assez renouvelée, même si elle est filtrée. Utiliser un antibiotique à large spectre (2). Une application par jour durant 2 à 3 jours.

Maintenir les animaux au sec durant quelques heures.

Si l'irritation provient de l'éclairage auquel il faut évidemment remédier, Vitobel Y 20 sur les yeux. Ce produit peut également être utilisé pour les tortues terrestres dont les yeux se collent ou dont le nez coule.

- Vermifuges

Pour les petites tortues terrestres : KILL KOSS (en pharmacie).

Pour les grosses de plusieurs kilogrammes, POVANYL à l'embronate de pyrvinium, présenté dans de la pâtée à chien. L'AVIVERM employé en aviculture pourrait certainement être utilisé pour les serpents, iguanes, varans etc... à partir de 300 grammes environ (3). Dénué de toxicité, il est recommandé contre l'ascaridiose et la capillariose. (Principe actif : Tétramisole sous forme de chlorhydrate).

- Insecticides

Peu toxiques pour nos animaux. A base de PYRETHRINE : Kapo en aérosol. Contenant du roténone et du soufre : Cubérol en poudre.

Rappelons également l'existence du NEGUVON, insecticide organo-phosphoré des Laboratoires SARBACH (4). Le néguvon est à employer avec beaucoup de précautions, en particulier pour certains lézards. Il est utilisé à la dose de 1 g. par litre d'eau. Certains spécialistes, et non des moindres ne l'utilisent qu'à 0,5 g par litre. L'antidote du Néguvon en cas d'intoxication accidentelle est le CONTRATHION (Spécia) ou à défaut du sulfate d'atropine.

- Pour prévenir les carences en vitamines ou sels minéraux, j'ai utilisé à plusieurs reprises le riz complet sans pesticides, soit en pâtée pour les tortues, soit en nourrissant avec les rongeurs destinés aux serpents.

Dans un autre ordre d'idées, j'ai souvent été surpris par les lampes et ampoules diverses utilisées pour l'éclairage et le chauffage des reptiles.

A mon avis, les lampes U.V. (genre lampes à bronzer) ont été bien souvent utilisées de façon abusive. Sauf dans des cas bien particuliers, je pense qu'il est préférable d'apporter les U.V. indispensables "en douceur", dans un éclairage d'ambiance que d'imposer aux animaux, à des moments qu'ils ne choisissent pas eux mêmes une exposition violente de quelques minutes. Personnellement, je n'utilise pour l'éclairage que des ampoules au Krypton et / ou des tubes à incandescence linolites, et je n'ai jamais eu de problèmes (à noter toutefois que mes bêtes ont le soleil en direct l'été).

Pour le chauffage, on peut utiliser des cordons souples de 25 et 50 WW (30 francs environ) (3).

Enfin, les granulés à truites peuvent être utilisés comme nourriture pour nombre de nos animaux, et il est recommandé de laisser flotter de temps à autre des morceaux d'os de seiche dans les aquariums de tortues palustres.

- Chancre buccal (selon Messieurs MATZ et VANDERHAEGE dans Aquarama 1968). Maintenir l'animal dans une atmosphère et un sol sec. Enlever chaque soir la masse blanche et caséuse à l'aide d'un pinceau humide. Badiageonner la cavité buccale avec une solution de sulfamide : sulfadimérazine du Laboratoire BELLON en suspension orale à 10 %. J'ai discuté de cette question avec le Dr. PEKER ; d'après elle, l'utilisation de ces antibiotiques risque de provoquer des complications au niveau des reins, surtout chez les serpents... Ce qui pourrait expliquer certains décès survenus plusieurs mois après la guérison du chancre.

- Ponte difficile :

Pour aider une tortue qui n'arrive pas à expulser ses oeufs la maintenir au chaud, 28°C environ, la baigner une ou deux fois par jour dans de l'eau tiède et lui donner 5 gouttes de PARTURYL (5) (dilution de Actéa, Arnica, Canlophyllum, Pulsatilla, Secale) tous les jours pour une bête de 1 kg. Prolonger le traitement au delà d'une semaine si besoin est. Lorsque l'animal se remet à manger, ne donner les gouttes qu'un jour sur deux.

Pour les adhérents de la région parisienne, signalons que le Docteur Vétérinaire Jacqueline PEKER, 17, rue Rennequin 75017, PARIS (tél. : 766 39 40) s'intéresse beaucoup aux reptiles et qu'elle les soigne souvent avec succès.

- (1) Demander la documentation gratuite à VITOBEL, 19, BRUYERE le CHATEL.
- (2) Tri antibiotique ophtalmique Chibret en pharmacie.
- (3) Aviverm par les Laboratoires BELLON, 159, avenue du Roulé, NEUILLY (Hauts de Seine).
- (4) Laboratoires SARBACH à CHATILLON S/CHALARONNE.
- (5) SCAPEX, 11 avenue Descartes 92350 PLESSIS ROBINSON.
- (6) PARTURYL des Laboratoires PROLYVALT, 5 rue Camille Guerin Betheny 51100 REIMS.

N.D.L.R. Ouvrage en anglais relatif à cette question :

FRYE F.L. : Husbandry, medicine and surgery in captive reptiles (1973)
 VM Publishing Ins, 144 North Nettleton, Bonner Springs,
 Kansas 66 012 (U.S.A.) (Prix indicatif début 1976, 18 U.S. dollars).

REPARTITION

ENQUETE DE REPARTITION DES AMPHIBIENS ET REPTILES
DE FRANCE : DU NOUVEAU...

Le Ministère de la Qualité de la vie, mis au courant de l'enquête de la S.H.F. pour une meilleure connaissance de la répartition des Amphibiens et Reptiles de France est d'accord pour nous allouer une subvention destinée à faciliter la réalisation de ce travail (env. 15 000 à 20 000 F).

Cependant le Ministère Q.V. désirerait que des résultats même partiels sur l'enquête ne tardent pas trop à être connus (1 an maximum), laissant entendre qu'une nouvelle aide financière serait octroyée ultérieurement pour poursuivre cette tâche.

Ainsi la SHF et le Ministère Q.V., après échange de vues (un dossier "curriculum vitae" de la SHF a notamment été adressé début juillet au Ministère) se sont mis d'accord sur les principes suivants :

A - Un Atlas préliminaire sur la répartition des Amphibiens et Reptiles de France sera réalisé et publié dans le courant du 2ème (3ème au plus tard) trimestre 1977. Il inclura (probablement sous forme de cartes de répartition) tous les résultats collectés jusqu'en 1976 ainsi que les données de la littérature. Ce premier travail, qui sera donné à tous les membres de la SHF, et aux personnes extérieures participant à cette enquête, devra donc être envisagé comme un document de travail : il sera forcément incomplet, peut être entaché d'erreurs ; il servira à chacun pour faire le "point" sur l'enquête et la poursuivre plus efficacement (vérification de certaines observations et surtout exploration des régions et localités pour lesquelles nous n'auront pas encore de renseignements.

B - Un document quasi-définitif et complet (à la date de sa parution) devrait être élaboré vers les années 1980.

Ainsi le travail de dépouillement des fiches réponses déjà reçues et de mise en forme (réalisation des cartes etc...) pour publication est donc urgent.

Au cours des journées de Chizé, (3, 4, 5 Sept, 76) comme cela était prévu dans la dernière circulaire, la SHF a proposé à l'Assemblée générale de confier le travail de dépouillement, qui pour des raisons matérielles s'effectuerait à Paris, à M.M. J. FRETEY et B. VAN DEN BRULE (choix approuvé), M.J. CASTANET restant responsable de l'enquête (une rémunération est envisagée pour J. FRETEY et B. V.D. BRULE). Pour tout problème, concernant notamment la véracité de l'information, et la précision à donner ou non etc..., ces trois personnes s'adresseront aux spécialistes d'Amphibiens et de Reptiles membres de la SHF (et éventuellement aux non membres).

Les membres de la commission "répartition" seront éventuellement sollicités pour toute aide nécessaire.

En conséquence de ces faits :

1° - Le travail pour la réalisation de l'Atlas préliminaire, commence dès septembre 76. Il est donc nécessaire et indispensable que toutes les personnes n'ayant pas encore communiqué leurs observations le fassent, en renvoyant leurs fiches réponses au plus tôt... Les résultats qui parviendront après la fin février 1977 ne pourront être pris en compte dans ce premier Atlas (redemandez des fiches si vous en manquez).

2° - Toutes les garanties annoncées dans le "mode d'emploi" de l'enquête seront respectées pour cet Atlas préliminaire, notamment :

- . La précision de la répartition : les membres de la commission "répartition" ainsi que les membres du bureau de la SHF, vérifieront le document avant l'envoi à l'imprimeur (cela pourrait se faire à l'occasion de la prochaine réunion de la SHF au printemps prochain).
- . La publication de l'Atlas en tant : qu'oeuvre de la SHF. Les noms de toutes les personnes ayant participé à cette enquête seront inscrits dans l'Atlas.

Enfin n'oubliez pas que : pour une enquête statistique telle que la nôtre, toutes les observations, même peu nombreuses (1 seule fiche) ou qui vous paraissent ultra-classiques (Lézard des murailles sur le mur de votre maison, Crapaud commun dans votre jardin etc...) sont importantes : N'hésitez donc pas à les enregistrer et à les retourner !

J.Castanet

le 1.10.76

COMMISSION PROTECTION

ACTIVITES DE LA COMMISSION DE PROTECTION DES AMPHIBIENS

ET REPTILES AU COURS DE L'ANNEE 1976

Deux réunions de cette Commission, se sont tenues, les 31 Janvier et 9 Septembre 1976.

Une démarche a été entreprise auprès de divers Instituts préparant des sérums anti-venimeux afin de limiter les captures intensives de vipères dans la nature ; les réponses obtenues sont favorables : la réalisation d'élevages, et les stocks de venin déjà réalisés vont permettre de diminuer les captures. D'autre part la préparation de sérums lyophilisés est à l'étude.

Un projet d'élaboration de décrets en vue de la protection de tous les Reptiles et Batraciens en France a été discuté à la réunion du 9 Septembre, en présence d'un représentant du Ministère de la Qualité de la Vie. Le cas des Vipères devra être traité à part, à cause des problèmes qu'il pose pour les Sociétés de chasse (morsures fréquentes des chiens).

Les évaluations du coût d'établissement des dossiers en vue de la création de réserves naturelles pour la protection de certaines espèces de Reptiles en danger ont été demandées à des groupes de spécialistes : 3 d'entr'eux ont été reçues : protection de *Vipera berus* dans la région de Frasne (GUYETANT) ; protection de la Tortue d'Hermann dans les Maures (M. CHEYLAN) ; protection de divers Reptiles à la Guadeloupe (J. LESCURE). D'autres évaluations sont attendues.

MM. RAYNAUD et MATZ, ont participé, à la demande du Ministre de la Qualité de la Vie, le 17 Septembre 1976, aux travaux du groupe "Amphibiens et Reptiles" du Conseil de l'Europe à Strasbourg, en vue de l'établissement d'une législation européenne pour la protection des espèces

menacées ou vulnérables d'Amphibiens et de Reptiles dans tous les pays d'Europe. Le 19 Septembre, divers Membres de la Commission et de notre Société ont participé à la réunion d'un groupe de travail, au Ministère de la Qualité de la Vie, en vue de la réglementation de l'importation en France, de diverses espèces de Reptiles d'Afrique, d'Amérique et d'Asie.

A. RAYNAUD

TRIBUNE LIBRE

A PROPOS DE LA PROTECTION DES AMPHIBIENS ET REPTILES

DEUXIEME PARTIE : CONCLUSIONS ET SUGGESTIONS.

Dans la première partie de cet article, qui figure dans le Bulletin de la Section Parisienne de la Société Herpétologique de France (n° 1, pp. 13-22), j'ai montré les dangers des prélèvements intempestifs d'Amphibiens et de Reptiles dans les populations naturelles, ainsi que les dangers de l'introduction d'Amphibiens et de Reptiles dans de nouvelles localités. Dans la deuxième partie ci-dessous sont apportées quelques suggestions pour tenter de résoudre ces problèmes.

I. QUELQUES PRINCIPES GENERAUX

La distribution des Amphibiens et Reptiles en Europe de nos jours est déjà en grande partie artificielle : elle a été largement modifiée par l' "humanisation" progressive des milieux, la destruction des biotopes, les transports d'animaux et les libérations intempestives qui se pratiquent depuis longtemps déjà, même les acclimatations d'espèces. De plus, au sein de cette aire de répartition déjà en partie artificielle, des facteurs multiples concourent à la disparition des populations sinon des espèces. Dans ces conditions le rôle de la SHF doit être au moins de lutter pour que les herpétologistes ne soient pas un facteur de plus de destruction ou de modification des populations naturelles. Il serait bon que la SHF insiste sur les principes suivants :

- pas de destruction de populations ;
- pas d'acclimatation d'espèces étrangères, ou mêmes de sous-espèces venant d'autres régions ;
- pas de mélange de populations.

En ce qui concerne la protection des espèces devenues rares, il est illusoire, pour les raisons écologiques évoquées dans la première partie,

et nocif pour les raisons génétiques évoquées de même, de vouloir introduire ces espèces dans des localités où elles sont absentes ou rares et d'y créer ainsi des réserves artificielles - contrairement aux grands Mammifères par exemple, où cela est possible dans certains cas, car l'homme peut garder l'oeil sur ces populations, intervenir éventuellement, etc... La protection des espèces rares ou des populations menacées ne doit jamais recourir à des déplacements d'animaux mais peut se faire :

- par la création de réserves sur place, là où sont les animaux, en protégeant le milieu ;
- si impossible, par l'élevage, dans des conditions aussi proches que possible des conditions naturelles, ce qui est indispensable dans la plupart des cas pour obtenir la reproduction en captivité.

Un cas particulier doit être toutefois envisagé : celui où une espèce, dont il est établi qu'elle avait été présente dans une localité ou une région, en a disparu. En général si elle a disparu c'est que les conditions de sa survie ont disparu aussi, donc sa réintroduction serait vouée à l'échec. Parfois cependant il peut y avoir eu un "cataclysme" (pollution brève mais grave, épizootie, massacre par l'homme), puis retour à des conditions permettant la survie de l'espèce. Dans des conditions naturelles, l'espèce finirait vraisemblablement par revenir d'elle-même, à partir des populations proches, recoloniser cette localité ou cette région. Mais dans le monde actuel presque entièrement humanisé, où parfois les espaces entre deux biotopes convenables pour l'espèce (forêts, points d'eau, etc...) sont devenus trop grands pour permettre cette recolonisation, il pourra être indiqué, après une étude soignée vérifiant que l'espèce 1) était bien présente, 2) a bien totalement disparu, de la réintroduire. Il sera alors indiqué d'utiliser pour cela des animaux provenant d'une localité aussi proche que possible, ceci pour les raisons génétiques et systématiques déjà évoquées. Avant l'introduction les animaux devraient être mis en quarantaine, et il faudrait veiller à ce qu'ils n'introduisent pas de germes pathogènes dans la localité. Une telle réintroduction ne devrait pouvoir être effectuée par un membre de la SHF qu'après avoir soumis le cas à la Société et obtenu l'accord de celle-ci.

Il serait d'ailleurs indiqué, étant donné l'importance de ces problèmes, que la SHF élabore un ensemble de règles qui pourraient constituer une sorte de "code de déontologie de l'herpétologiste", que tout membre de la SHF devrait s'engager à respecter. L'élaboration de ce code mériterait mûre réflexion et devrait donner lieu à une large discussion au sein de la SHF. Parmi les éléments de ce code devraient à mon sens figurer au moins les trois points suivants :

- Ne pas prélever d'Amphibiens ou de Reptiles si cela risque d'être dangereux pour la population.

Pour le savoir il faudrait faire précéder tout prélèvement d'une étude de la population, effectuer une estimation de l'effectif de celle-ci et en déduire le nombre d'animaux qui peuvent être prélevés sans risque. Il peut être plus préjudiciable à une population de Pélodytes de prélever 20 animaux que d'en prélever 500 à une population de Grenouilles vertes ; le contraire peut aussi être vrai.

En général il sera indiqué, si pour des recherches par exemple on a besoin d'un nombre élevé d'animaux, de prélever de préférence ou exclusivement les mâles, et de répartir les récoltes sur plusieurs populations plutôt que de tout concentrer sur une seule.

Il ne s'agit donc pas d'interdire systématiquement les prélèvements mais de les rationaliser de manière qu'ils ne nuisent pas aux populations naturelles. Au cas où ils seraient dangereux ils devraient être interdits à tous, "scientifiques" comme "amateurs".

La SHF pourrait notamment introduire dans les milieux scientifiques la notion suivante : il serait bon que, dans tout article paraissant dans une revue scientifique, les auteurs indiquent la provenance et le nombre des animaux sur lesquels ils ont travaillé, et donnent une estimation, au moins approximative, de l'importance (effectif) des populations naturelles concernées, de manière qu'apparaisse clairement l'importance relative de la ponction effectuée sur ces populations.

- Assurer aux animaux en élevage des conditions d'existence convenables, et si possible leur permettre de se reproduire.

Il faudrait encourager au maximum la constitution d'élevages stables, avec reproduction, permettant de réduire en conséquence les prélèvements dans la nature. Ce n'est pas le lieu ici d'insister sur les autres aspects positifs de l'élevage, qui sont nombreux : observations sur le comportement, la reproduction et le développement ; constitution de souches aux caractères génétiques plus ou moins connus ; hybridation artificielle ; travaux de physiologie, de biochimie, etc...

- Interdire toute libération d'animal captif ailleurs que dans la localité même où il a été capturé.

Cela signifie que lorsqu'un éleveur n'a plus l'usage de certains animaux il devrait soit les libérer à l'endroit même de leur capture, soit les

donner à un autre éleveur (ou éventuellement à la SHF, si celle-ci disposait d'un centre d'élevage ou pouvait confier les animaux à d'autres personnes), soit, quand les solutions précédentes ne sont pas applicables, les tuer.

La seule exception à ce principe devrait être le cas, évoqué ci-dessus, de l'éventuelle réintroduction d'une espèce disparue dans une localité ou une région.

L'adoption par la SHF d'un tel "code moral" ne signifierait pas que la SHF pourrait dans tous les cas en vérifier l'application par ses membres, mais dans les cas où il serait établi avec certitude qu'une entorse à l'un de ces principes a été commise, cela pourrait entraîner l'exclusion de la SHF. Il pourrait être notamment exigé de tous les scientifiques membres de la SHF qu'ils indiquent clairement dans leurs publications, comme évoqué ci-dessus, la provenance et le nombre des animaux utilisés, les effectifs approximatifs des populations dont ils proviennent, etc...

II. PROPOSITIONS PLUS PRECISES

Mais c'est surtout à l'égard des non-membres de la SHF que la Société devra répandre ces idées. Il serait bon que la SHF édite des textes, brochures, etc..., pour expliquer en détail ces problèmes, pour en faire prendre conscience aux enseignants, aux chercheurs et aux amateurs qui n'y sont pas sensibilisés. La SHF devrait de plus s'efforcer de donner à ces personnes les moyens de protéger la faune. Ainsi, s'il apparaît indiqué de faire précéder chaque prélèvement de faune d'une étude de la population, il est certain par exemple que les enseignants de lycées et de facultés qui utilisent de grandes quantités de grenouilles, par exemple, n'ont souvent ni le temps, ni les moyens, ni parfois les compétences pour effectuer une telle enquête. La SHF devrait se donner pour but de pouvoir leur fournir les renseignements nécessaires :

- soit éventuellement en envoyant quelqu'un pour effectuer l'étude (par exemple pour un lycée de province qui a besoin d'un nombre limité d'animaux) ;
- soit en indiquant à ces institutions un moyen de se procurer les animaux dont elles ont besoin.

L'idéal serait bien entendu la constitution d'un ou plusieurs centres d'élevage d'Amphibiens et Reptiles, où des souches d'espèces utiles pour lycées, facultés, laboratoires, seraient maintenues. Un tel centre existe depuis peu pour les Amphibiens aux Etats-Unis, c'est l'Amphibian Facility de Ann Arbor, qui se donne pour but de maintenir et faire reproduire

suffisamment d'Amphibiens pour pouvoir en fournir à tous les demandeurs. Sans parler des avantages multiples que présenterait pour divers secteurs de la recherche l'existence de souches fixes, à caractères connus, de tels centres, s'ils pouvaient satisfaire à tout ou partie de la demande des institutions d'enseignement et de recherche permettraient de réduire considérablement les prélèvements destructeurs dans les populations naturelles.

Cette situation idéale n'étant certes pas pour demain, comment s'en rapprocher le plus possible ? Pour les Amphibiens, dont les populations subissent, semble-t-il, des ponctions bien plus importantes que les Reptiles, un premier pas dans ce sens pourrait peut-être être réalisé par la SHF si celle-ci effectuait une enquête sur les "éleveurs" de grenouilles, auprès desquels les facultés, les lycées s'approvisionnent en grenouilles vivantes pour les travaux pratiques et la recherche. Il serait bon de s'informer sur les conditions dans lesquelles ces animaux sont récoltés, maintenus avant la vente, transportés. La SHF pourrait rechercher les "éleveurs" qui respecteraient les conditions définies ci-dessus (prélèvements modérés dans les populations, n'entraînant pas de conséquences nocives pour celles-ci) et qui assureraient aux animaux des conditions satisfaisantes lors du transport et du maintien en captivité. Elle pourrait peut-être aider à la constitution de centres d' "élevage" d'Amphibiens, par exemple d'étangs qui seraient rationnellement utilisés pour la production de ces animaux. Il serait alors nécessaire de se limiter à des espèces comme la Grenouille verte, dont les populations peuvent être de très forte densité. Corrélativement il serait indiqué d'effectuer auprès des lycées et facultés un travail d'information, les invitant à se fournir exclusivement auprès de ces centres, et non pas auprès de marchands qui prélèvent directement sur des populations naturelles non contrôlées, et parfois dans des populations de petite taille ou d'espèces rares ou menacées.

En attendant que de tels centres existent, ou soient coordonnés, la SHF pourrait se donner pour but d'effectuer dans ce domaine une enquête la plus vaste et la plus approfondie possible, et en même temps d'informer le plus possible ses membres ainsi que les non-membres. Un travail utile pourrait déjà être de constituer un dossier comportant les informations suivantes :

- liste des institutions demandant des Amphibiens et Reptiles, des espèces et des quantités demandées ;

- liste des institutions, centres, éleveurs, particuliers, susceptibles de fournir les animaux demandés, dans des conditions respectant les populations naturelles ;

- liste d'indications à fournir aux institutions d'enseignement ou de recherche pour se procurer telle ou telle espèce demandée, non procurable par des éleveurs, sans menacer les populations naturelles : ainsi il sera plus indiqué d'aller récolter une espèce dans une région où elle est très abondante que dans une région où elle est rare ;

- liste d'espèces à décommander aux lycées et facultés pour leurs travaux pratiques et recherches, car trop rares ou menacées.

Dans quelques cas particuliers un tel dossier pourrait permettre de résoudre à la fois les deux problèmes que nous avons envisagés, celui des prélèvements intempestifs et celui des libérations intempestives. Ainsi dans les cas où la SHF apprendrait qu'une mare ou un étang va être asséché et où elle ne pourrait l'empêcher, les Amphibiens qui s'y trouvent pourraient être récoltés, mais, au lieu d'aller les libérer ailleurs, ces animaux pourraient être directement envoyés, ou placés provisoirement en élevage et ensuite envoyés, aux institutions ou aux gens qui en feraient la demande : les animaux ne seraient pas perdus, ne perturberaient pas d'autres populations en y étant introduits, et leur utilisation éviterait la capture, ailleurs, d'une quantité équivalente d'animaux. La même démarche pourrait être appliquée dans le cas des Vipères que des particuliers demandent à la SHF de retirer de leurs propriétés : plutôt que de les libérer ailleurs, ces Vipères pourraient être réservées pour les facultés, lycées et chercheurs.

La réalisation d'un tel programme, qui apparaît peut-être ambitieux actuellement, pourrait s'effectuer en plusieurs années. Elle devrait s'axer à mon avis autour de la constitution d'une enquête, la mise au point d'un dossier sur ces divers problèmes. Il pourrait être utile dans cette perspective de créer pour s'en occuper une "commission" ou un "comité". Un tel comité pourrait s'inspirer du travail remarquable déjà effectué aux Etats-Unis par le "Committee on Resources in Herpetology" (voir notamment Copeia, 1975, 391-404). Etant donnée l'importance de ces problèmes, qui touchent bien plus de monde que les seuls membres de la Société Herpétologique de France, ce comité pourrait être intersociétaire, et constitué, en dehors des membres de la SHF qui s'y intéresseraient, par des membres de diverses autres Sociétés, notamment sociétés de protection de la nature, associations d'enseignants, sociétés linnéennes, sociétés d'éleveurs et aquariophiles, etc... La SHF pourrait prendre contact avec ces diverses sociétés pour engager la discussion sur ce problème et envisager la création d'un tel comité. Au sein de la SHF, tous les membres qui s'intéressent à ces problèmes devraient être invités à participer aux activités d'un tel comité, qui travaillerait en étroites relations avec la

commission "protection", et tiendrait régulièrement, par le moyen du Bulletin, l'ensemble des membres de la SHF au courant de ses travaux.

En aucune manière je ne pense avoir, sur ces questions, abordé tous les aspects et proposé toutes les solutions. Les problèmes sont multiples et seule la réflexion collective devrait leur apporter des réponses. Tous les membres de la SHF qui s'y intéressent sont invités à exprimer leur avis. Le Bulletin de la SHF sera ouvert à tous les textes proposés par des membres, la discussion la plus large devant, en ce domaine comme en d'autres, précéder toute décision.

Alain DUBOIS
Laboratoire de Zoologie,
Ecole Normale Supérieure
46, rue d'Ulm
75230 PARIS Cédex 05

BIBLIOGRAPHIE

ROLAND PLATEL : L'Encéphale des Reptiles Squamates : Analyse volumétrique de ses principales subdivisions. Thèse Doctorat-ès-Sciences, Université Paris 7 (14 mai 1976).
(1 fascicule photocopie texte 250 pages - 1 fascicule photocopie, planches photographiques, figures et tableaux).

Cette étude s'attache à montrer que la diversité que l'on rencontre chez les Reptiles Squamates -et plus spécialement chez les Sauriens- trouve également son expression au niveau de l'encéphale- et plus particulièrement de l'étage télencéphalique. L'analyse descriptive (chez 32 espèces de Lézards choisies de façon à représenter le plus grand nombre de familles de cet Ordre) trouve cependant très rapidement des limites que l'on s'efforce alors de dépasser par une étude quantitative des volumes encéphaliques. Une analyse détaillée des corrélations que l'on peut mettre en évidence entre les volumes des structures cérébrales entre-elles ou en regard de certaines particularités anatomiques ou fonctionnelles, autorise des hypothèses qui sont autant de propositions de collaboration avec d'autres disciplines : éthologie, écologie, systématique, embryologie, neurophysiologie Les principaux résultats sont repris dans un bref article à paraître dans un prochain volume de la collection "Biology of the Reptilia" (C. Gans et R.G. Northcutt éditeurs).

(Résumé communiqué par l'auteur).

VIE DE LA SOCIETE

ASSEMBLEE GENERALE, NIORT LE 4 SEPTEMBRE 1976

1. Présentation de nouveaux membres : MM. BONI, MULLER, QUILLON, STOCHITCH, KERVRAN, MAUPIED. Ces personnes ont été acceptées par le conseil.
2. Renouvellement des membres sortants au Conseil :
Sortants : DETRAIT (non candidat), MATZ
Candidat nouveau : FRETEY
Votants : 25 - Ont obtenu : MATZ : 24 voix, FRETEY : 18 voix, DETRAIT : 5 voix
blanc 1. Sont élus : MATZ et FRETEY
3. Le Congrès européen d'Herpétologie aura lieu dans la première semaine de septembre 1977 à BONN.
4. Prochaines réunions de la S.H.F. :
1977 : réunion à PARIS, les 23 et 24 avril 1977 ; vote : unanimité
1978 : journées ROLLINAT : week-end de l'Ascension ; vote : unanimité
5. Enquête répartition : volontaires pour aider à dépouiller les résultats
MM. FRETEY et VAN DEN BRULE.
6. La section parisienne avait commencé l'édition d'un bulletin ; il est proposé pour le remplacer, la création d'un bulletin national : accepté à l'unanimité.
. ce bulletin est destiné aux échanges d'informations, aux C.R. des sections locales : voté, 2 abstentions
. le bulletin national peut comprendre des C.R. des sections locales. Les sections locales peuvent échanger les informations par voie de circulaires : vote : 23 pour ; 0 contre ; 1 abstention.
. pour le bulletin national, le conseil d'administration désignera un comité de rédaction. Les circulaires des sections locales seront publiées sous la responsabilité de la section. Vote : unanimité pour ; 0 contre, 0 abstention.
. M. SAINT-GIRONS demande que le problème des publications dans le Bull. Soc. Zool. France soit abordé dans une prochaine assemblée.
. Le Président demande des volontaires pour le comité de rédaction ; l'adresse de la personne devant recevoir les articles sera communiqués ultérieurement.

7. Protection : Réunion au Muséum le 9 septembre avec les représentants du Ministère de la Qualité de la Vie, 45 rue Buffon.
 . Intervention de M. ALCHEM : il demande un échange d'idées et d'informations ; M. SAINT-GIRONS complète cette intervention.
8. Information. Les prix demandés (à MM BARON et GUERINEAU) pour éditer des affiches avec des photographies en couleurs sont prohibitifs. Dans un premier temps, il faut demander au Ministère Q.Vie de subventionner les affiches.
9. Trésorerie :
- Bilan du congrès de TOULOUSE :

Recettes :	13 598,10 F (dont subventions)
Dépenses :	14 023,90 F
Déficit :	<u>425,10 F</u>
 - Bilan 1976 au 27.7.76 :

Recettes :	solde 1975 :	6 543,68
	cotisations 76 :	4 930,00
	subventions et	
	remboursements :	2 152,30
		<u> </u>
	Total	13 625,98
Dépenses :		<u>6 841,84</u>
		<u> </u>
Solde :		6 784,14
 - Mise au voix : accepté à l'unanimité.
 - L'Assemblée Générale remercie vivement M. DETRAIT pour son activité au sein de la société dont il a été le Trésorier depuis la fondation.
 - Cotisations 1977 : tarifs proposés, en raison de la création d'un bulletin,

60 F (50 + 10 pour le bulletin) pour les membres
25 F (15 + 10) pour les jeunes jusqu'à 26 ans (étudiants, apprentis)

 Vote : 24 pour, 0 abstention, 1 contre.
10. Archives : envoyer 2 tirés à part de vos articles à :
 J.P. BARON 38, avenue des Corsaires 17000 LA ROCHELLE

Le Secrétaire adjoint :

Robert GUYETANT

COMPTE RENDU D'ACTIVITE DE LA SECTION PARISIENNE

La section parisienne de la S.H.F. fonctionne maintenant depuis le mois de janvier 1976. Ses principales activités se sont limitées jusqu'alors à des réunions mensuelles et à l'élaboration d'un bulletin de liaison. Le premier numéro qui comportait, entre autre, les articles de M. DUMONT. (Proposition d'une méthode d'élevage pour les tortues aquatiques), de B. PICARD. (Reproduction de Bombina en deuxième génération dans un biotope en aquarium fermé) ; de A. DUBOIS (à propos de la protection des Amphibiens et Reptiles. Première partie : les problèmes), est sorti en mai 1976.* Depuis l'Assemblée générale de Chizé, ce bulletin de liaison a été repris à l'échelon national et constitue le présent fascicule dans lequel paraîtront désormais les comptes rendus de notre section.

Les réunions mensuelles de la Section parisienne ont lieu alternativement le deuxième mercredi (20 h00) ou le deuxième samedi du mois (9 h30) dans la salle de conférence (hall d'entrée à gauche) de l'Ecole Normale Supérieure, 46, rue d'Ulm, Paris 5 ème.

Les premières séances ont été consacrées à des problèmes de répartition et d'élevage. Il en est ressorti une multitude d'idées (projet d'expérimentation en commun, possibilité et nécessité de rassembler les observations et de former des groupes d'étude) qui mériteraient de se concrétiser. M. SAINT-GIRONS, (séance du 13 mars) a mentionné qu'il serait intéressant de collecter ou d'approfondir certaines observations écologiques pour tenter d'expliquer la micro-répartition des Reptiles (principalement des lacertidés) dans la région parisienne par exemple. Au cours des séances des 14 avril et 15 mai, diverses propositions ont été faites pour centraliser ou coordonner les observations concernant la reproduction des Reptiles (DUMONT, pour les tortues ; HEUCLIN pour les lézards) ou la reproduction des Amphibiens en captivité (cf. ALCHER page 30) et dans la nature (DUBOIS). Lors de sa conférence sur le traitement des maladies de Reptiles par homeopathie (9 juin 1976), le Docteur Vétérinaire J. PEKER a proposé un plan de travail en étroite collaboration avec tous les membres de notre société (un compte rendu détaillé doit paraître dans le prochain numéro). Dès lors, il semble nécessaire de consacrer une des réunions du 1er trimestre 1977 à l'organisation de ces différents types d'activité et permettre ainsi aux différents groupes de travail de devenir fonctionnels le plus tôt possible.

* Quelques exemplaires de ce bulletin sont encore disponibles au prix de 3 F. (3 timbres à 1,00 F) Ecrire à l'adresse mentionnée plus loin.

CALENDRIER DU 1^{er} TRIMESTRE 1977

Mercredi 12 janvier - 20 h 00

M. ALCHER : *Problème de la reproduction des Urodèles en captivité.*
Hibernation et rôle de l'éclairement après hibernation (intensité ; spectre ; photopériodisme). Nécessité de faire un bilan des reproductions déjà effectuées et coordination d'un travail en vue du printemps prochain (tenter la reproduction 1977 dans diverses conditions).

A. DUBOIS : *Problème de la reproduction des Amphibiens dans la région parisienne.*
Dates de reproduction, d'éclosion et de métamorphose dans différentes localités et différents types de milieux. Problèmes divers associés à la reproduction et au développement dans les milieux naturels (relations intra et interspécifiques, etc ...).

Samedi 12 février - 9 h 30

H. SAINT-GIRONS : *Problème de la répartition et de la micro-répartition des Reptiles dans les espaces ouverts de la région parisienne.* Facteurs physiques, biotiques, etc ...

M. DUMONT : *Problème de la reproduction des tortues.*
Collecte des informations sur les éclosions obtenues soit par incubation naturelle, soit par incubation artificielle. Rythme d'activité, régime alimentaire. Etude de leur rôle respectif.

D. HEUCLIN : *Problème de pathologie chez les Reptiles.*
Etablissement d'un fichier de renseignements : recensement des symptômes, traitements effectués (dose, fréquence). Effets immédiats et à long terme. Administration préventive de médicaments. Son utilité. Liste des éléments à apporter aux animaux pour éviter les carences en captivité. Possibilité de faire des analyses (antibiogrammes ...) en collaboration avec des laboratoires spécialisés.

Mercredi 9 mars - 20 h 00

Le polymorphisme dans les populations naturelles d'Amphibiens.
Variabilité, polymorphisme, mutations. Génétique et dynamique
des populations.

Exposé de Alain DUBOIS.

Discussion.

Séances du dernier trimestre 1976.

Au cours du dernier trimestre 1976, la séance du 9 octobre a été animée par J.P. GASC et J. LESCURE qui, après avoir donné un compte-rendu des journées de Chizé, ont présenté leur film : "Une mission herpétologique en Amazonie du N.O."

Le 17 novembre, A. de RICQLES a fait un exposé et a animé la discussion sur le thème suivant : "D'où proviennent les Amphibiens et les Reptiles actuels ? Relations entre Herpétologie et Paléontologie".

La séance du 11 décembre a été consacrée à "l'élevage et la reproduction de lézards en terrarium extérieurs". Exposé de M. B. LANGERWERF.

Un compte-rendu plus détaillé de ces réunions paraîtra dans le prochain numéro.

Renseignements pratiques : les lettres devront être adressées à
Mme XAVIER F. ou à M. VERNET R. - Section Parisienne de la S.H.F.-
Laboratoire de Zoologie. E.N.S. - 46, rue d'Ulm - 75230 PARIS CEDEX 05 -
Téléphone : 329.12.25 poste 37-03 (Mme XAVIER) - poste 36-34 (M. VERNET).

A PROPOS DE LA REPRODUCTION DE REPTILES ET D'AMPHIBIENS

Il semble souhaitable que, sur un certain nombre de questions fréquemment soulevées et ne recevant qu'assez rarement des réponses basées sur des observations précises, les membres de la Société :

- 1- Echantent leurs expériences,
- 2- Procèdent à de nouvelles expériences de façon coordonnée.

Ainsi, la reproduction en captivité des Urodèles (Tritons, Salamandres), pose deux problèmes :

- 1- Rôle de l'hibernation?
- 2- La quantité et qualité de lumière fournie (à la femelle) pendant la période de reproduction ?

Ne pourrait-on donc pas faire rapidement un bilan des reproductions déjà effectuées et coordonner notre travail en vue du printemps prochain ?

Cette demande est effectuée tout particulièrement en direction des "amateurs" qui disposent de Tritons et Salamandres (on peut étendre aux Batraciens en général) ou pouvant s'en procurer avant l'hiver. Sans que cela demande un travail important, nous pourrions alors tenter la reproduction 1977 dans des conditions différentes (avec ou sans lumière solaire etc...).

Ecrire rapidement à M. ALCHEr Laboratoire de Zoologie
Ecole Normale Supérieure
46, rue d'Ulm 75230 PARIS Cedex 05

Reproduction de Reptiles : En ce qui concerne les Reptiles, et plus spécialement les Tortues, Michel DUMONT se propose de centraliser les résultats (réussites ou échecs) concernant les éclosions d'oeufs de Reptiles.

Ecrire à Michel DUMONT, 32, avenue du Général Leclerc
91190 GIF SUR YVETTE

- La variété en nourriture pour les Reptiles est difficile à réaliser, aussi pourrais-je offrir une certaine quantité de petits escargots blancs (nourriture préférée de *Eumeces algeriensis*) et demander en échanges blattes ou grillons. Didier RIGOLAGE, 32 rue Clavel Paris 19^{ème} 205.94.04 le matin.
- Possédant un *Constrictor constrictor* mâle (1,90 m - 3 ans 1/2), je recherche en vue reproduction une femelle de même espèce. J.L. BERTHET, 11 Bd P. PICASSO 94000 CRETEIL.
- Je recherche (hors commerce) une *Testudo horsfieldii* femelle, même temporairement, pour tenter des accouplements. M. DUMONT, 32 avenue du Général Leclerc 91190 GIF SUR YVETTE.
- Monsieur GOUYGOU cherche à échanger 1 mâle d'*Osteolaemus tetraspis* contre 1 mâle de Caïman crocodilus. Le mâle d'*Osteolaemus* s'est accouplé avec une femelle de Caïman crocodilus qui vient de pondre des oeufs (non fécondés). Animaux d'environ 1,20 m. S'adresser directement à M. GOUYGOU.

Séminaire Organisé du 24 au 28 Janvier 1977 sur le thème :

ECO-ETHOLOGIE DES COMMUNICATIONS CHEZ LES BATRACIENS.

audition, signaux sonores. Système visuel, Comportement de défense, Chrono-acoustique, Communications chez les têtards.

Fiche d'inscription à expédier à :

Mademoiselle Y. LEROY, Directeur adjoint E.P.H.E.
 Laboratoire d'Eco-Ethologie des Communications animales
 Université de Paris VI, Tour 66
 Institut de Mécanique
 4, place Jussieu, 75005 PARIS. tél. : 336,25.25.

Le Centre de documentation du Cercle Aquariophile de Nancy a édité 2 fascicules de 32 pages : "Amphibiens de France" (auteur : R. GUYETANT) et "Reptiles de France" (Serpents ; auteur : G. NAULLEAU). Nous pouvons obtenir ces 2 fascicules, en commande groupée, au prix de :

"Les Serpents de France" : 4 F l'exemplaire.

"Les Amphibiens de France" : 6,50 F.

Si vous êtes intéressé par ces fascicules, veuillez remplir le bulletin réponse ; prière d'y joindre le paiement, par C.C.P. (3 volets), chèque bancaire, sans indiquer le bénéficiaire. Comme il faut grouper les commandes, leur exécution prendra quelques temps. Renvoyer le bulletin réponse à :

G. MATZ

Laboratoire de Biologie Animale

Université d'ANGERS

Boulevard Lavoisier

49045 ANGERS

NOM du sociétaire de la S.H.F. :

désire recevoir fascicules "Les Amphibiens de France" au prix de 6,50 F

.... fascicules "Les Serpents de France" au prix de 4 F

A , le 197

Signature :

NOTE AUX AUTEURS

Présentation des textes : dactylographiés (à défaut écrits très lisiblement) recto seulement. Adresse de l'auteur en fin d'article.

Illustrations : uniquement dessins ou graphiques au trait (à l'exclusion des photographies) pouvant supporter une réduction d'un tiers.
Légendes sur feuille à part.

Envoi des manuscrits : MM. VERNET ou DUBOIS
Laboratoire de Zoologie, Ecole Normale Supérieure
46, rue d'Ulm 75230 PARIS Cédex 05

Prix de l'abonnement : Membres SHF : 20 F
non membres SHF : 60 F

Le gérant : Robert GUYETANT.

Imprimé à l'U.E.R. SCIENCES de l'Université d'ORLEANS.

Numéro de Commission paritaire : demande en cours.